

COMMUNIQUE

FO dit non à la constitutionnalisation de l'austérité

Le gouvernement entend faire modifier la constitution par un projet de loi relatif à l'équilibre des finances publiques.

Ce projet de loi, pour FORCE OUVRIERE, est inacceptable à deux titres :

- Il introduit, qui plus est dans le contexte actuel, une constitutionnalisation de l'austérité qui pénaliserait encore les salariés et plomberait l'activité économique, la croissance et l'emploi. Au lieu de tirer les conséquences de la crise qui sévit depuis l'été 2007, le gouvernement, avec ce projet, accentue le modèle économique libéral à l'origine de la crise.
- Il impliquerait un assujettissement des pouvoirs publics à la dictature des marchés, reléguant le volontarisme politique et démocratique en subsidiarité aux doctrines économiques libérales.

Pour ces deux raisons, FO marque son hostilité à ce projet de loi et confirme son opposition à toute politique de rigueur ou d'austérité socialement et économiquement suicidaire.

Enfin, ce projet vise à encadrer, donc limiter, la liberté de négociation au travers du contingentement des organismes paritaires issus de la libre négociation.

Seraient notamment concernées les retraites complémentaires et l'assurance chômage. Ainsi, pour ne prendre que l'exemple des retraites complémentaires, les interlocuteurs sociaux ne pourraient contracter que dans le cadre de plafonds de ressources et de dépenses votés par le Parlement, ce qui reviendrait à effacer 60 ans de paritarisme au nom du dogme maastrichtien.

Pour toutes ces raisons, FORCE OUVRIERE s'oppose à ce projet de loi qui démontre que le libéralisme économique conduit à imposer l'autoritarisme social.

Paris, le 7 avril 2011